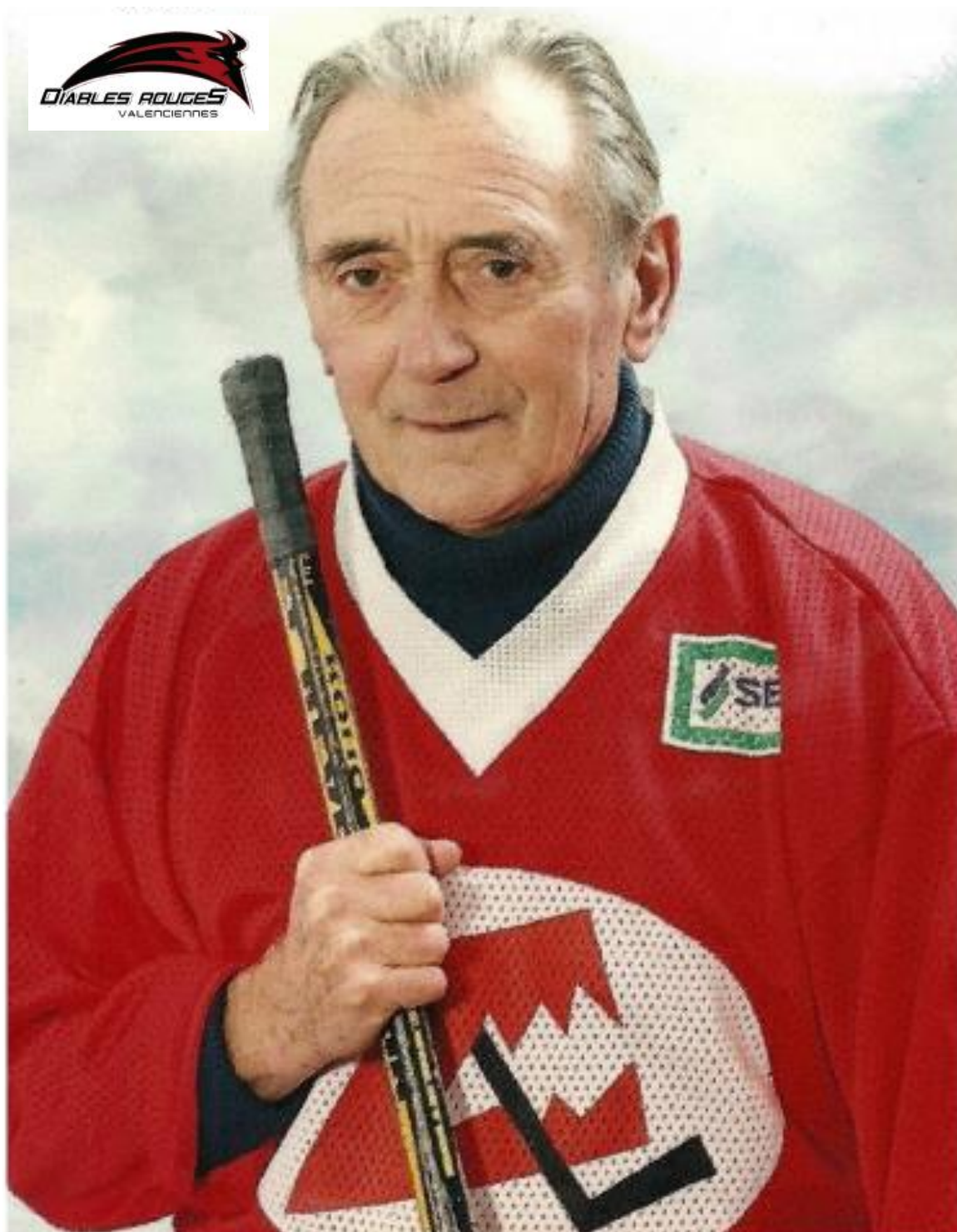


Tournoi U13 Robert Bailleux

Les 20 et 21 Mai 2018



Patinoire Valigloo



Rue de Sologne, Marly Lez Valenciennes

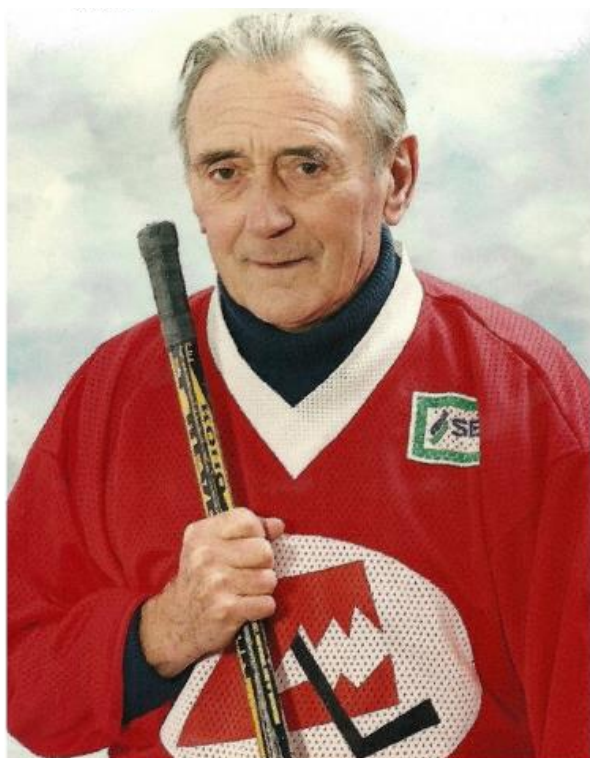


<http://www.diabesrouges.fr>

contact@diabesrouges.fr

Chers amis sportifs,

En cette saison et pour la 6ème fois, les Diabes Rouges de Valenciennes organisent leur tournoi U13 baptisé « Robert Bailleux » et comptent sur votre participation.



Robert Bailleux, surnommé amicalement « Tonton », un des précurseurs du hockey sur glace dans le Nord mais également l'un des piliers fondateurs de ce sport dans le Valenciennois, nous a quitté au mois de juillet 2010.

Présent dès l'origine du Club Valenciennois pour le Développement des Sports de Glace (CVDSG), qui deviendra plus tard le Valenciennes Hainaut Hockey Club, il a impulsé et dirigé dès 1976 l'Ecole de Hockey. Dès la saison suivante, il créa une section « Initiation au Patinage » afin d'accueillir les filles et les garçons à partir de l'âge de trois ans.

Le Valenciennes Hainaut Hockey Club tient à marquer officiellement sa reconnaissance envers ses actions méritoires en le nommant Membre d'honneur !

DATE DU TOURNOI U13

- 20 et 21 Mai 2018.

A la patinoire Valigloo, Rue de Sologne à MARLY LEZ VALENCIENNES (59770).

ORGANISATION

- Equipes de 10 joueurs à 20 joueurs, 1 ou 2 goals maxi.
- 8 équipes maximum (les premières inscriptions seront retenues).





<http://www.diablosrouges.fr>

contact@diablosrouges.fr

FRAIS D'INSCRIPTION

- Engagement : 130€ par équipe.
- Repas : 10 euros le repas par joueur/coach par jour – 2 repas sont proposés pendant le tournoi : dimanche midi (repas chaud) et lundi midi (panier repas). Les repas sont obligatoires pour toutes les équipes engagées, afin de simplifier la logistique autour du tournoi.
- Inscription à envoyer avec règlement et dossier d'inscription complet.
- Règlement des repas (montant total et liste des participants).

DOSSIER D'INSCRIPTION

Votre dossier d'inscription complet rendra votre inscription définitive, pour cela nous vous demandons :

- Le chèque ou virement des frais d'engagement d'un montant de 130 € à l'ordre du VHHC.
- Le chèque correspondant au nombre de repas ou virement pour les étrangers.
- Le formulaire d'engagement ci-joint et la liste des joueurs.
- Le logo de votre club et une photo de votre équipe par mail.

Veillez envoyer votre dossier d'inscription complet à l'adresse suivante : VHHC, Rue Louis Cellier, 59300 Valenciennes.

Date limite d'inscription : 30 Mars 2018

Pour effectuer un virement bancaire sur le compte du VHHC : compte CREDIT MUTUEL (RIB joint en dernière page de ce dossier).

Monsieur **Anthony WAGRET**, entraîneur club, sera votre interlocuteur principal pendant ce week-end. N'hésitez pas à le contacter pour toutes questions complémentaires que vous pourriez avoir.

Vous pouvez le joindre :

Par téléphone : 06.18.60.57.28.

Par mail : anthony.wagret@hotmail.fr

En comptant sur votre présence,
Sportivement,

Patrice LEMAIRE, Président





<http://www.diabesrouges.fr>

contact@diabesrouges.fr

FICHE DE PARTICIPATION AU TOURNOI ROBERT BAILLEUX 2018

Nom de l'équipe :

Montant de l'inscription : 130€ par équipe

Nombre de repas: licenciés et coachs

Votre dossier d'inscription complet rendra votre inscription définitive, pour cela nous vous demandons / *Your registration will be complete when we receive :*

- 1- Le chèque (ou le virement pour les clubs étrangers) des frais d'engagements d'un montant de 130€ à l'ordre du VHHC.
/ Payment of 130€ per wire to the Ice Hockey Club Valenciennes.
- 2- Le chèque correspondant au nombre de repas / *Payment for the meals :*
10€ le repas par joueur/coach par jour / *player or coach per day*
- 3- La liste des joueurs avec n° (page ci-après), nom du coach et du dirigeant
/ Team composition with n° and names
- 4- Le logo du club et une photo de votre équipe par mail / *Logo and photo of your team*

Fait à

le.....

Signature



A retourner AVANT le 30 Mars 2018

Règlement Tournoi Robert Bailleux

Page 4 sur 12



<http://www.diabesrouges.fr>

contact@diabesrouges.fr

INSCRIPTION DE L'EQUIPE

.....

COULEUR : Maillot

2ème jeu

Responsables :

Mr : Mr :

☎ : ☎ :

@ : @ :

	Nom du joueur	Prénom	Sexe	Année	N° de maillot
Goal					
Goal					
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					

Merci de nous indiquer le Capitaine de l'équipe ainsi que les assistants





<http://www.diablosrouges.fr>

contact@diablosrouges.fr

REGLEMENT du Tournoi Robert BAILLEUX 20-21 Mai 2018

Article 1. Participation

Ce tournoi est ouvert aux joueurs licenciés à une fédération de Hockey, nés en 2005 et 2006, ainsi qu'en 2007 avec sur classement autorisé.

Chaque équipe doit se composer au maximum de 20 joueurs et 2 gardiens et peut être accompagnée par 4 dirigeants.

Les licences seront vérifiées en début de Tournoi.

La participation à ce tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

Les matchs se dérouleront sur la patinoire Valigloö rue de Sologne à Marly Lez Valenciennes (59770).

L'accès à la patinoire est possible 1h00 avant la première rencontre.

Article 2. Organisation des matchs

Le tournoi se déroulera de la manière suivante :

- 7 matchs par équipe, puis 1/2 finale basse et haute, puis petite finale basse et finale basse, puis petite finale haute et finale haute.

Les changements de joueurs se font durant le match sans arrêt chronomètre avec « changement volant ».

Chaque équipe devra respecter scrupuleusement l'horaire afin d'assurer le bon déroulement du tournoi.

Les équipes doivent être prêtes 5 min avant le début de leur match. Les équipes qui ne seront pas prêtes à temps sur la glace pourront être déclarées forfait.

En cas de force majeure l'organisateur se réserve le droit de modifier un tant soit peu l'horaire, la durée ou le planning des matchs.

Article 3. Durée des matchs

- 1 périodes de 20 mn sans arrêt chrono.

- 2 mn d'échauffement sans palet avec un surfaçage tous les 3 matchs.

Pour le Match de finale :

- 2 périodes de 12mn avec arrêt chrono

- 5 mn d'échauffement sans palet et une pause de 5mn sur le banc entre les périodes.





<http://www.diablosrouges.fr>

contact@diablosrouges.fr

Article 4. Vestiaires

L'accès au vestiaire sera limité aux coachs et aux joueurs. Personne d'autre ne sera accepté dans les vestiaires et dans les couloirs menant aux vestiaires avant et après le match.

Merci de respecter cette règle et d'informer les parents que leur coopération sera néanmoins grandement appréciée.

Les équipes seront responsables de leur vestiaire tant au niveau de la propreté que d'éventuelles dégradations. Nous invitons également les équipes à veiller à la bonne tenue du vestiaire qui leur sera alloué avant chaque match.

Article 5. Décompte des résultats

- 2 points pour une victoire,
- 1 point pour un match nul,
- 0 point pour une défaite.
- - 2 point pour un forfait

Dans le cas d'un forfait, l'organisateur du tournoi retirera 2 points à l'équipe coupable, attribuera 2 points à l'équipe présente et accordera la victoire sur le score de 5 à 0.

En cas d'égalité à l'issue de ces matches, les équipes seront départagées comme suit:

1. Goal avérage direct (équipe vainqueur de leur confrontation direct).
2. Goal avérage général (différence buts marqués, buts encaissés sur l'ensemble du tournoi).
3. Goal avérage des équipes concernées (différence buts marqués, buts encaissés contre les équipes concernées par l'égalité).
4. Meilleur attaque : gain donné à l'équipe ayant le plus de buts marqués sur l'ensemble du tournoi.
5. Meilleure défense : gain donné à l'équipe ayant le moins de buts encaissés sur l'ensemble du tournoi.
6. Total des temps de pénalités : gain donné à l'équipe ayant le moins de pénalités.

Si malgré ces 6 critères l'égalité persiste, un tirage au sort sera effectué pour connaître le vainqueur.

Matches de demi-finale et finale :

En cas d'égalité, il sera procédé à une série de 3 tirs au but par équipe. Dans le cas où l'égalité subsisterait il sera procédé à des nouvelles séries de tirs au but en mort " subite " (arrêt à la première différence).





<http://www.diabesrouges.fr>

contact@diabesrouges.fr

Article 6. Pénalités

Le but de ce tournoi, étant d'assister à des rencontres de qualité dans le respect du fair-play, nous avons décidé de pénaliser un jeu trop brutal :

Tout joueur se voyant infligé 10 minutes de pénalités de méconduite ou un total de 8 minutes de pénalités dans un match sera suspendu pour le match suivant.

Si un joueur totalise 2 pénalités majeures pendant un match, il sera suspendu pour le match suivant.

Le Valenciennes Hainaut Hockey Club, l'organisateur, les arbitres déclinent toute responsabilité en cas d'accident.

Article 7. Récompenses

Au terme du tournoi, une coupe sera remise à chaque équipe, ainsi qu'une médaille à chaque joueur.

Article 8. Arbitrage

L'arbitrage sera assuré par des arbitres du Club, complétés éventuellement par des arbitres provenant des clubs participants.

Chaque club invité a ainsi la possibilité de venir accompagné d'un arbitre, et ainsi de participer à l'arbitrage des rencontres ou de désigner un référent arbitrage, titulaire d'un niveau officiel, présent à la table de marque pendant la rencontre de son équipe.

Afin de respecter l'esprit sportif, les arbitres seront seuls juges et leurs décisions seront sans appel.

Article 9. Assurances

Chaque club ou participant assume son entière responsabilité durant le tournoi. L'organisateur et le club déclinent tout engagement en cas d'accident.

Article 10. Litiges

A l'exception des articles ci-dessus, le règlement sportif de la F.F.H.G. en vigueur sera appliqué.

En cas de litige, une Commission sera mise en place ; elle sera composée du responsable du tournoi, Patrice LEMAIRE président du VHC, Sylvain LESTRADE responsable du hockey mineur et Anthony WAGRET entraîneur.



<http://www.diabesrouges.fr>

contact@diabesrouges.fr

Article 11. Divers

En s'inscrivant à ce tournoi, les équipes acceptent ce présent règlement et la parution sur le site internet officiel du tournoi de films, d'interviews et de photos des spectateurs, dirigeants, responsables d'équipe, entraîneurs et joueurs.

Le Valenciennes Hainaut Hockey Club, l'organisateur et le service des sports de la ville de Valenciennes se dégagent de toutes responsabilités en cas de pertes ou de vols de matériels ou d'objets dans l'enceinte sportive.

Les responsables du non-respect ou de la détérioration du matériel et installations techniques et sportives de la patinoire et ses annexes en assureront les frais qui s'imposeront et seront exclus du tournoi.

Les cas non prévus dans le présent règlement seront traités par l'organisateur.





<http://www.diablosrouges.fr>

contact@diablosrouges.fr

CONDITIONS DE PARTICIPATION

1°) Frais d'inscription

Une équipe sera considérée comme engagée définitivement dès réception du chèque ou virement des frais d'engagement d'un montant de 130 € à l'ordre du VHC.

2°) Licences

Les licences des joueurs (ou planche contact) seront exigées pour vérification avant le début du premier match de l'équipe.

Tout joueur n'ayant pas sa licence, ou dont l'année de naissance ne sera pas 2005, 2006, et 2007 avec sur classement sera exclu du Tournoi.

3°) Inscriptions préliminaire des joueurs

Chaque responsable d'équipe devra retourner à Monsieur Sylvain LESTRADE la liste des joueurs, au plus tard le 30 Mars 2017 à l'aide du formulaire d'inscription ou d'un format Excel avec les mêmes rubriques.

4°) Restauration

- Repas : 10 euros le repas par joueur/coach par jour – 2 repas sont proposés pendant le tournoi : dimanche midi (repas chaud) et lundi midi (panier repas).

Les repas sont obligatoires pour toutes les équipes engagées, afin de simplifier la logistique autour du tournoi.

Il sera mis en place une petite restauration payante tout au long du tournoi pour les accompagnants (café, sandwiches, tartes, crêpes, bonbons, boissons, etc. ...). Toutes les transactions s'effectueront en Euros.

5°) Vestiaires

Les vestiaires seront affectés en fonction du nombre de joueurs, un vestiaire « féminin » sera prévu.

Les responsables d'équipes doivent veiller à la propreté des vestiaires et des douches.

Il est demandé de ne pas manger dans les vestiaires et les jeux de balle y sont interdits.



<http://www.diablosrouges.fr>

contact@diablosrouges.fr

6°) Règlement intérieur de la patinoire

Il est demandé aux participants ou accompagnateurs de respecter le règlement intérieur de la patinoire, notamment en ce qui concerne les jeux de balle, crosses à l'intérieur qui sont totalement interdits.

Toute dégradation sera déduite du chèque de caution

Les responsables du club ainsi que le personnel se réservent le droit de confisquer les balles, palets et autres objets en cas de manquement à cet article.

Sans patinoire nous ne pouvons pas pratiquer notre sport alors respectons cet équipement et son personnel.

HÉBERGEMENTS A PROXIMITE

Plusieurs hôtels peuvent vous accueillir :

1- L'hôtel **B & B** situé à quelques dizaines de mètres de la patinoire, rue de Sologne propose :

- chambre 1 ou 2 personnes
- chambre familiale 3 ou 4 personnes
- petit déjeuner buffet en supplément

2- L'hôtel **Restaurant Campanile de PETITE FORET** (9 km) propose des tarifs sportifs (sur présentation de la licence ou de la convocation à l'évènement) :

- chambre double (un lit double ou deux lits simples)
- petit déjeuner buffet en supplément.

3- L'hôtel **Première Classe de PETITE FORET** (9 km) propose également des tarifs sportifs :

- chambre 1, 2 ou 3 personnes (1 lit double et un lit simple ou 3 lits simples)
- petit déjeuner buffet en supplément.



<http://www.diabesrouges.fr>

contact@diabesrouges.fr

HORAIRES DES MATCHS

Un planning des matchs sera effectué dès réception de l'engagement de toutes les équipes au plus tard le 30 Avril 2018.

A titre d'information, l'amplitude horaire est la suivante :

Dimanche 20 Mai 2018 : de 8h00 à 20h00

Lundi 21 Mai 2018 : de 8h00 à 16h00

Récapitulatif des Contacts :

Entraîneur Mr. Anthony WAGRET

anthony.wagret@hotmail.fr

Tél : 06.18.60.57.28.

Président du VHHC Mr. Patrice LEMAIRE

president@diabesrouges.fr

Tél : 06.04.44.10.88.

Adresse du Club VHHC - Patinoire Valigloö

Rue de Sologne 59770 MARLY LEZ VALENCIENNES

Mail : contact@diabesrouges.fr

Site : <http://www.diabesrouges.fr/>



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise
15629	02740	00046189401	10	EUR

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account Number)					
FR76	1562	9027	4000	0461	8940 110

CREDIT MUTUEL NORD EUROPE

BIC (Bank Identifier Code)
CMCIFR2A

Domiciliation

CREDIT MUTUEL NORD EUROPE
BUR VALENCIENNES COEUR DE VILLE
54 RUE DU QUESNOY
59300 VALENCIENNES
Tél : 08-20-09-21-71

Titulaire du compte (Account Owner)

ASSOCIATION VALENCIENNES HAINAUT
HOCKEY CLUB
2 RUE DU CALVAIRE
59990 ROMBIES ET MARCHIPONT

Remettez ce relevé à tout organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.

PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ



Règlement Tournoi Robert Bailleux

Page 12 sur 12